

Fiche d'information, de conseil et d'étude personnalisée

Recueil de vos exigences et de vos besoins

En application des articles L. 521-4 et L. 522-5 du Code des assurances

Votre interlocuteur pour votre contrat de retraite supplémentaire CAREL :

La CAREL - 01 49 96 65 10
(appel non surtaxé)
developpement@lacarel.fr

Le présent document est à remplir préalablement à la conclusion d'un contrat d'assurance. Il permet de préciser les exigences et les besoins du souscripteur à partir des éléments d'information communiqués et de fournir les raisons qui conduisent à conseiller un produit d'assurance déterminé.

Exceptés les champs avec une astérisque « * », les informations collectées dans le présent formulaire sont obligatoires. Elles doivent être données de façon complètes, sincères et exactes en vue de la gestion de votre demande de souscription à un contrat d'assurance / un contrat d'épargne retraite.

Vos coordonnées

M. Mme Nom d'usage _____ Nom de naissance _____
Prénom(s) _____ Né(e) le _____
Commune de naissance _____ Pays _____
Adresse postale _____
Code postal _____ Ville _____
Portable* _____ Email personnel _____

Personne politiquement exposée

J'exerce ou ai exercé au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative en France ou à l'étranger, ou je suis un membre direct de la famille d'une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction ou je suis étroitement associé(e) à une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction.

(définition précise prévue par l'article R.561-18 du Code monétaire et financier).

Oui Non

Si oui, merci de préciser les éléments suivants :

Si c'est du fait de votre fonction, quelle est (ou a été) cette fonction ?

Si c'est du fait d'une personne de votre famille ou entourage, quelle est (ou a été) sa fonction ?

Quel est votre lien avec cette personne ?

Votre situation familiale

Marié Pacsé Concubinage Célibataire Divorcé Veuf

Votre situation professionnelle

Salarié Profession libérale Retraité Demandeur d'emploi Autre _____

Vos mandats locaux indemnisés pour lesquels vous souhaiteriez cotiser

| Mandat(s) | Date d'effet rétroactif ¹ | Indemnité mensuelle brute |
|-----------|--------------------------------------|---------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |

¹ Date à partir de laquelle vous souhaitez cotiser.

Vos objectifs de souscription (plusieurs choix possibles)

Rente viagère Rente unique (capital) Transmettre un capital à vos proches en cas de décès

Option de réversion à 100% de votre rente au bénéfice d'un ayant droit

Oui Date de naissance de l'ayant droit : _____ Homme Femme

Non

Hypothèses de simulation

Taux de cotisation souhaité : 8% 6% 4%

Votre expérience

Êtes-vous titulaire d'un contrat d'assurance retraite supplémentaire d'élu local constitué auprès d'un organisme assureur répondant aux critères de la loi n° 92-108 du 3 février 1992, modifiée par la loi n° 2012-1404 du 17 décembre 2012, et des décrets n° 93-825 du 25 mai 1993 et n° 2013-362 du 26 avril 2013 ?

Oui Nom organisme : _____

Non

SOLUTION PROPOSÉE PAR VOTRE CONSEILLER CAREL

➤ Produit recommandé et motivation du conseil :

Compte tenu des informations transmises par vos soins concernant vos besoins que vous avez exprimés ci-dessus, nous vous conseillons de souscrire au contrat de retraite supplémentaire CAREL distribué par **La CAREL** et assuré par **Tutélaire**.

➤ Caractéristiques du produit conseillé :

La retraite supplémentaire CAREL est un contrat collectif d'épargne retraite à adhésion facultative, dont les garanties sont libellées en euros, destiné à permettre à tous les élus locaux percevant une indemnité de fonction de se constituer une retraite supplémentaire par rente, répondant aux dispositions de la loi n° 92-108 du 3 février 1992, relative aux conditions d'exercice des mandats locaux, modifiée par la loi n° 2012-1404 du 17 décembre 2012, et des décrets n° 93-825 du 25 mai 1993 et n° 2013-362 du 26 avril 2013, tels que transposés dans le Code général des collectivités territoriales.

Vos déclarations

Nous attirons votre attention sur le fait que l'absence, l'insuffisance ou l'inexactitude des réponses fournies aux questions posées, a pour conséquence de rendre inadapté le conseil qui vous a été délivré :

Vous reconnaissez avoir pris connaissance du document d'entrée en relation de **La CAREL**.

Vous reconnaissez que les informations renseignées ci-dessus sont complètes et exactes.

Vous reconnaissez avoir pris connaissance du contenu de la présente fiche d'information et conseil préalablement à l'adhésion au contrat de retraite supplémentaire CAREL, et avoir reçu une information sur l'étendue, la définition des risques et des garanties proposées dans les documents intitulés Notice d'Information ainsi que dans le document d'information sur le produit de retraite supplémentaire CAREL.

Vous reconnaissez que les préconisations formulées par le conseiller de **La CAREL** quant au contrat et garanties préconisées sont adaptées aux besoins d'épargne retraite que vous avez exprimé dans la présente étude valant fiche d'information et de conseil.

Vous reconnaissez avoir pris connaissance que la participation obligatoire de la collectivité territoriale est intégrée dans le revenu imposable de l'élu depuis le 1^{er} janvier 2011.

Vous vous engagez à informer **La CAREL** de toute modification concernant votre situation personnelle et professionnelle.

Traitement des réclamations et médiation

➤ Modalités de saisine du service réclamations

Vous avez la possibilité de nous faire part de tout mécontentement. Le cas échéant, **La CAREL** s'efforcera de trouver une solution amiable aux différends susceptibles de survenir relativement au service fourni par ses soins, en qualité de courtier d'assurance. Vous pouvez adresser votre réclamation :

➤ par courrier à l'adresse suivante : **La CAREL** - Service gestion - 20 rue du Sentier, 75002 Paris

➤ par courriel à l'adresse suivante : reclamation.lacarel@lacarel.fr

La CAREL apportera une réponse dans un délai de 10 jours à compter de sa réception, au plus tard dans les deux mois si elle nécessite un délai de traitement plus long.

➤ Modalités de saisine du Médiateur

➤ Saisine du médiateur de la consommation (médiateur désigné par votre courtier **La CAREL**) :

Dans le cas où la réponse apportée par le service réclamations concernant une obligation propre à **La CAREL** ne vous semble toujours pas suffisante ou adaptée, ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur à la consommation désigné. Ce médiateur à la consommation peut être saisi deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu.

Le Médiateur de la consommation peut être saisi par courrier à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09 ou par internet par le dépôt d'une demande en ligne sur le site du Médiateur à l'adresse suivante : <https://www.mediation-assurance.org>

➤ Saisine du médiateur de la FNMF (médiateur désigné par la mutuelle **Tutélaire**) :

Dans le cas où la réponse apportée par le service réclamations concernant le contrat d'assurance lui-même ne vous semble toujours pas suffisante ou adaptée, ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF). Ce médiateur à la consommation peut être saisi deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu.

Le médiateur de la Mutualité Française peut être saisi gratuitement par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur de la Mutualité française - 255 rue de Vaugirard, 75719 Paris Cedex 15 ou par internet par le dépôt d'une demande en ligne sur le site du Médiateur à l'adresse suivante : <https://www.mediateur-mutualite.fr>

En dernier lieu, à défaut d'accord amiable trouvé entre les parties, il est rappelé que la relation contractuelle pouvant naître avec votre courtier d'assurance est soumise à la loi française. Tout litige relatif à sa validité, son interprétation ou à son exécution pourra être porté devant les tribunaux compétents.

Protection des données personnelles

Les informations collectées dans le présent formulaire sont nécessaires pour vous proposer un contrat d'assurance cohérent avec vos exigences et vos besoins et font l'objet d'un traitement au titre du devoir de conseil et de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Elles sont destinées à **La CAREL** agissant en qualité de responsable de traitement et pourront, pour des raisons de gestion exclusivement, être transmises à toute entreprise d'assurance/mutuelle partenaire susceptible de proposer un produit adapté à vos besoins. Vos données ne sont pas transférées en dehors de l'Union Européenne. Le traitement de vos données personnelles n'aboutit pas à une prise de décision automatisée.

Les données sont conservées pendant une durée conforme aux exigences réglementaires applicables et sont détruites automatiquement à la fin de ce délai.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité. Enfin, vous pouvez définir le sort post-mortem que vous souhaitez donner à vos données personnelles. Lorsque, avant de traiter vos données, votre consentement aura été demandé, vous pourrez, à tout moment, retirer ce consentement. Auquel cas, le traitement cessera à compter du retrait de votre consentement.

Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter par courrier postal à **La CAREL**, 20 rue du Sentier 75002 Paris ou par courriel à l'adresse dpo.lacarel@lacarel.fr

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la **CNIL**, Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07.

Signature

Fait à _____ Le _____

Signature de l'adhérent

Cachet de La CAREL